

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/13013  
9 janvier 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 JANVIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU VIET NAM AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le communiqué daté du  
8 janvier 1979, publié par l'Agence de presse Saporamean Kampuchea (SPK)  
à propos de la mise en place du Conseil populaire de la révolution du Kampuchea.

Je vous communique également le texte du télégramme que vous a adressé,  
le 8 janvier 1979, le Président du Conseil populaire de la révolution du Kampuchea.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et des documents qui y sont joints comme document du  
Conseil de sécurité.

L'ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire,

Représentant permanent du Viet Nam  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

Annexe I

Conseil révolutionnaire à Phnom Penh

Hanoi (Viet Nam) 8 janvier - Selon la Saporamean Kampuchea (SPK), un Conseil populaire de la révolution du Kampuchea a été mis en place à Phnom Penh.

Le communiqué, daté du 8 janvier, sur la mise en place de ce conseil, qui est dirigé par Heng Samrin, est rédigé en ces termes :

"Le 7 janvier 1979, les forces armées révolutionnaires et le peuple du Kampuchea ont totalement libéré la capitale, Phnom Penh, et pris le contrôle de l'ensemble de leur pays. Ainsi, un pouvoir révolutionnaire, qui repose entre les mains du peuple du Kampuchea, a été mis en place.

Un Conseil populaire de la révolution du Kampuchea, chargé des affaires intérieures et extérieures du pays et de sa direction, conformément aux vœux des habitants de toutes nationalités du Kampuchea, a été formé.

Le Conseil populaire de la révolution du Kampuchea est ainsi composé :

Président : Heng Samrin

Vice-Président, responsable du Ministère de la défense nationale : Pensovan

Responsable du Ministère des affaires étrangères : Hun Sen

Responsable du Ministère de l'intérieur : Chea Sim

Responsable du Ministère de l'information, de la presse et de la culture : Keo Chanda

Responsable du Ministère de l'éducation : M. le Pr Chan Ven

Responsable du Ministère de la santé publique et des affaires sociales : Nu Beng

Responsable du Ministère de l'économie et du bien-être de la population : Mok Sakun."

Annexe II

Au nom du Conseil populaire de la révolution du Kampuchea, qui assure les fonctions du Gouvernement du Kampuchea, j'ai l'honneur de vous informer que la clique Pol Pot a été renversée le 7 janvier 1979 à 12 h 30, heure locale, et que le Gouvernement Pol Pot a cessé d'exister à partir de cette date. Le Conseil populaire de la révolution du Kampuchea contrôle actuellement le territoire kampuchéen dans son intégrité. En conséquence, une réunion du Conseil de sécurité en vue d'écouter le représentant de la clique Pol Pot, c'est-à-dire du gouvernement inexistant constitue une intervention flagrante dans les affaires intérieures du peuple kampuchéen et une violation des principes de la Charte des Nations Unies.

Phnom Penh, le 8 janvier 1979

Le Président du Conseil populaire  
de la révolution du Kampuchea,

(Signé) Heng Samrin

-----